

M. André Bugnon, Président de la section suisse de l'APF

Le défi démographique du XXIème siècle et le vieillissement de la population européenne.

Madame la Présidente,

Monsieur le chargé de mission,

Mesdames et Messieurs chers collègues parlementaires,

Le titre du Panel 1, comme d'ailleurs les titres des deux autres panels, nous invite à parler de la problématique liée au vieillissement de la population, mais peut-on aborder cette problématique sans parler de ce qui se passe à l'autre bout de la chaîne, à savoir sur la question de la natalité. D'ailleurs la plupart des intervenants qui m'ont précédé à cette tribune ont abordé également cette question.

Je ne vais vous livrer beaucoup de chiffres statistiques sur cette évolution, mon collègue suisse du canton de Vaud a déjà donné un certain nombre d'information sur ces données concernant la Suisse en général et le canton de Vaud en particulier, de même sur ce qui concerne les mesures prises dans notre pays sur la question de la gestion de la prise en charge des personnes âgées.

Je rappellerai simplement qu'actuellement la recherche biomédicale et la technique génétique pourraient encore contribuer à faire reculer la mortalité, nous ne sommes donc pas encore à la fin de ce phénomène. C'est pourquoi selon un scénario moyen dans notre pays nous pouvons tabler sur une nouvelle hausse de l'espérance de vie à la naissance qui va passer de 78,6 ans à 85 ans pour les hommes et de 83,7 ans à 89,5 chez les femmes.

Ainsi en 2050 le nombre de personnes de 80 ans et plus sera deux fois et demi supérieur à ce qu'il est aujourd'hui. Il y aura alors en Suisse 50 personnes de 65 ans et plus pour 100 personnes de 20 à 64 ans ce qui équivaut à un doublement du rapport de dépendance des personnes âgées qu'actuellement.

M. Vibert président de la section de Jersey a rappelé l'image évocatrice de la charrette qu'il avait vue en Suisse lors d'une conférence traitant de cette problématique où 5 personnes tiraient la charrette sur laquelle se trouvait une personne âgée et qu'en 2050 il ne reste que 2,5 personnes pour tirer la même charrette. Je donnerai ici une autre image symbolique de ce phénomène en pensant à une rivière dans laquelle de plus en plus de personnes pompent de l'eau pour s'abreuver et pour faire pousser leurs cultures, ce qui est tout à fait nécessaire pour leur existence et qu'en amont il ne pleut plus presque plus pour la réalimenter. Cet état de fait conduira inévitablement à un assèchement de la dite rivière.

Où est le véritable problème dans ce constat ?

Pour ce qui me concerne il n'est ni dans totalement dans la continuation du phénomène du vieillissement de la population, ni totalement sur la question de la diminution de la natalité, mais il se trouve bien sur la conjonction des deux phénomènes. Ainsi pour trouver des solutions à cette problématique du vieillissement de la population il nous faut travailler sur les effets et conséquence de ce phénomène mais également sur la question de la natalité. D'ailleurs bon nombre des intervenants qui m'ont précédé à cette tribune ont déjà évoqué la question de la diminution du taux de natalité.

Pour revenir sur le thème du panel 1) il faut bien convenir que grâce à une meilleure hygiène de vie et à l'amélioration des moyens médicaux et médicamenteux la population des pays occidentaux vit de plus en plus longtemps. Il s'agit d'un fait et il serait faux d'intervenir dans ces domaines. Nous ne

pouvons pas dire aux chercheurs qu'il faut arrêter de trouver de nouveaux médicaments ou arrêter de trouver de nouvelles technologies médicales permettant de mieux soigner la gent humaine. Il s'agit ici de tout un pan de notre économie qui est nécessaire pour procurer du travail à la société et les découvertes médicales ne servent pas qu'au personnes âgées mais contribue à soigner ou diminuer les souffrances de toutes les personnes atteintes par la maladie ce qui est un bien pour la société en général.

Nous vivons dans une société de croissance et cette société ne pourrait pas survivre à un phénomène de décroissance, en conséquence nous devons continuer d'évoluer positivement et trouver des solutions positives au phénomène du vieillissement de la population.

D'autre part la gestion de la santé en général et celle des personnes âgées en particulier génère également beaucoup de travail et crée ainsi des emplois. En Suisse le secteur de la santé représente plus du 10% du PIB. Si nous arrêtons de travailler dans le domaine de la recherche et sur la gestion de la santé c'est pratiquement 20% de la population qui va se trouver au chômage.

Qu'entreprendre alors pour trouver des solutions pour résoudre cette problématique ?

Sur la question des personnes âgées un certain nombre de mesures sont possible à prendre pour rééquilibrer les coûts de prise en charge générés par ce vieillissement.

Ainsi la question de l'âge de la retraite ne doit pas être un tabou. Compte-tenu du fait que d'une façon générale les personnes dans la soixantaine sont en meilleures santé qu'il y a quelques décennie, le droit à la retraite pourrait être retardée de 1 à 2 ans soit directement ou soit par un système de semi retraite. Cette façon de faire permettrait d'économiser les charges des assurances sociales et d'améliorer son financement.

D'autre part, un certain nombre de pays l'ont déjà fait, il faut mettre en place des structures permettant de maintenir le plus longtemps possible les personnes âgées dans leur domicile. Cette façon de faire est nettement meilleur marché que la mise en institution et est nettement plus favorable sur le plan social pour la personne elle-même.

Sur la question médicale il faut absolument pouvoir convenir qu'il est faut de faire de l'acharnement thérapeutique sur des personnes âgées. En effet dès qu'une personne a atteint les 85 ans voire les 90 ans, il est inutile d'entreprendre des soins lourds avec elle du moment que l'on sait qu'elle ne se remettra jamais tout à fait par la suite. Dans ce cas il faut traiter la personnes avec ce que l'on appelle des soins de confort pour soulager sa douleur et qu'elle puisse passer une fin de vie acceptable sans s'acharner sur elle.

Mais il faudra bien et surtout que notre société trouve des solutions au problème de la diminution du taux de natalité. Qu'est-ce qui fait que dans la génération de mes grands-parents les familles étaient composées de 7 ou 8 enfants, que dans ma génération nous étions encore 5 enfants par famille et que la génération de mes enfants ne procréé plus que 1 à 2 enfants par famille. Il se passe bien quelque chose qui doit expliqué cette situation. Beaucoup pense que la solution se trouve dans la mise en place de structure d'accueil pour la petite enfance. Je ne suis pas contre ces mesures, d'ailleurs quand j'étais syndic (maire) de ma commune de 5000 habitants, j'avais mis en place une garderie et une UAPE (Unité d'Accueil de la Petite Enfance), cela a peut-être contribué à freiner la baisse du taux de natalité, mais je ne pense pas que les familles de ma commune ont fait plus d'enfants qu'il en avaient l'envie.

Dans ce domaine il faut trouver encore d'autres solutions pour inverser sensiblement la tendance et permettre au famille de vouloir et de pouvoir élever une famille d'au moins trois enfants pour permettre un réel équilibre entre les générations, cet équilibre se traduisant par des effets positifs sur le plan social et financier.

De plus l'immigration doit aussi jouer un rôle important dans ce rééquilibrage mais cela ne va pas non plus sans poser certain problème. Tant que l'immigration se faisait entre les membres des pays européens cela ne posait encore pas trop de problème les mentalités étant encore assez proche les unes des autres, mais dès que le cercle des pays candidats à l'émigration s'agrandit cela pose des difficultés supplémentaires sur la question de l'adaptation à nos mœurs et mentalité. L'intégration est rendue ainsi plus difficile et il faut redoubler les efforts pour permettre une intégration réussie de ces nouvelles populations sans que cela pose des problèmes tels le racisme et la xénophobie.

Pour le surplus la problématique de la diminution de la natalité ne date pas d'aujourd'hui, je me souviens de ces paroles du Général de Gaulle qui disait qu'il fallait faire des enfants sur une grande échelle.

Mesdames et Messieurs, je suis bien conscient de ne pas avoir apporté des solutions toutes faites à la problématiques qui nous occupe pendant ces deux jours de séances, mais je me suis permis de donner quelques pistes sur lesquelles nous pouvons réfléchir de façon à permettre de trouver des solutions et pour éviter que la problématique du vieillissement de la population que nous connaissons aujourd'hui de se transforme pas en un problème crucial et dramatique demain.

Je vous remercie pour votre attention.